

CARTOGRAPHIE DE L'OUTRE-MER

Monique PELLETIER, directeur du département des Cartes et plans Bibliothèque Nationale.

Développements du XVIII^e siècle

Le XVIII^e siècle est également favorable au développement de la cartographie coloniale. Le traité de Paris, conclu en 1763, libère les ingénieurs géographes, dont le nombre a été augmenté, de leurs travaux aux armées ; vingt-cinq sont affectés dans les colonies, principalement en Amérique. Il est important de défendre ce qui a pu être conservé ; une revanche contre l'Angleterre est même envisagée. Aucune innovation n'est apportée aux méthodes classiques ; les travaux sont effectués sur le modèle de ceux réalisés en métropole : même échelle (1 : 14 400), même rendu du relief. Mais les difficultés particulières qui sont rencontrées sur un terrain peu hospitalier (voies de communication embryonnaires, végétation difficilement pénétrable, climat pénible), jointes à l'inexpérience de recrues récentes, sont à l'origine de l'inégalité des résultats obtenus. Ainsi, alors que la Martinique et la Guadeloupe sont presque entièrement couvertes, Saint-Dominique, de superficie supérieure, est cartographiée partiellement et de façon irrégulière.

Le XIX^e siècle et la cartographie de reconnaissance

Les enquêtes du XIX^e siècle donnent d'abord lieu à une cartographie essentiellement militaire : les corps expéditionnaires rédigent des croquis des régions parcourues par les colonnes ; croquis sommaires qui représentent les principaux objets et les accidents de terrain rencontrés ainsi que tous les autres renseignements qui intéressent la conduite des opérations. Ces levés expédiés servent ensuite à réaliser des cartes de reconnaissance, plus étendues, qui doivent donner une vue d'ensemble du pays conquis à divers types d'usagers : administration, travaux publics, navigation intérieure, commerce, prospections minières, exploitations forestières.

C'est ainsi que sont réalisées au Dépôt de la Guerre la carte à 1 : 400 000 de l'Algérie en 1856, celle de la Tunisie l'année suivante. Le Service géographique du corps d'occupation produit une carte de Madagascar à 1 : 500 000 publiée de 1898 à 1900. C'est également un service géographique local qui est à l'origine d'une carte à la même échelle couvrant l'Indochine et parue de 1898 à 1923. Le Maroc est doté d'une carte de reconnaissance à 1 : 200 000, qui voit le jour avant la Guerre de 1914, grâce aux travaux des brigades du Service géographique de l'Armée.

Cartographie régulière : avancées et faiblesses

Bientôt, on prévoit de remplacer les cartes de reconnaissance, insuffisantes, par une cartographie régulière.

Ainsi, la carte à 1 : 500 000 de l'Algérie est relayée par un document à 1 : 200 000 pour lequel la triangulation commence en 1860, accompagnée de levés à 1 : 100 000. En 1880, le Ministre de la Guerre décide de faire entreprendre une carte à 1 : 50 000 ; elle va bénéficier des conceptions et techniques nouvelles qui n'ont pas encore été pleinement exploitées en métropole. On s'efforce également de développer les connaissances géologiques et géomorphologiques des topographes pour obtenir un rendu plus réaliste du terrain.

Les échelles varient suivant le développement de la colonisation, l'étendue des territoires à cartographier, les difficultés qui leur sont propres. Le Service géographique de l'Afrique occidentale, créé en 1903 et rattaché en 1910 au cabinet militaire du gouverneur opère dans cinq colonies bien différentes ; son personnel, dont le nombre varie, demeure presque exclusivement militaire. Au Sénégal, les levés, commencés à 1 : 100 000, se poursuivent vers l'Est à 1 : 200 000 à partir de 1910, mais en Côte d'Ivoire la forêt équatoriale inflige un échec complet à la mission géodésique. Le Service géographique, réorganisé en 1922, s'efforcera d'homogénéiser les travaux en cours grâce à un canevas astronomique qu'on essaiera de répartir avec plus de régularité.

Des tentatives de planification des travaux cartographiques sont à noter. Après la guerre de 1914, un programme est défini pour l'Afrique du Nord ; il prend en compte les transformations que ne manqueront pas d'apporter l'automobile et l'avion dans des régions « que nous considérons encore maintenant comme des solitudes inutilisables » : carte à 1 : 500 000 pour l'Afrique du Nord, à 1 : 200 000 pour la région s'étendant à la limite Sud des tribus nomades, à 1 : 50 000 pour les régions colonisées, à 1 : 20 000 pour les plus importantes et les principales oasis. Programme assez souple, puisqu'il prévoit que les limites des cartes « seront étendues au fur à mesure des besoins de la colonisation ».

L'exposition coloniale de 1931 permet de faire le point. Edouard de Martonne plaide la cause de l'Afrique équatoriale française dont des surfaces infimes ont été régulièrement levées, alors que la région est immense et qu'elle s'étend de la forêt équatoriale au Sahara. Il demande que des priorités soient établies. Parmi les travaux déjà réalisés, il note ceux d'hydrographie fluviale pour l'équipement de la colonie du Moyen-Congo, et ceux de la mission chargée d'étudier le tracé de la voie ferrée entre Brazzaville et la mer.

L'impulsion donnée par l'Institut géographique national

De 1941 à 1944, l'I.G.N. s'est organisé au sein du Ministère des Travaux publics et s'est équipé pour intensifier

le levé de la nouvelle carte de France et poursuivre en Afrique du Nord (cinq fois la France) l'oeuvre du Service géographique de l'Armée. A la Libération, ses attributions sont étendues à tous les territoires d'outre-mer de l'Union française, seize fois plus vastes que la métropole, où, dans l'ensemble, l'oeuvre cartographique est à peine ébauchée. On recherche alors, par la concentration des efforts, à économiser les moyens matériels et la main d'oeuvre spécialisée. On veut faire profiter les territoires d'Outre-Mer de tout le potentiel de l'établissement métropolitain. Concevoir un organisme, qui exerce son activité indistinctement en France et Outre-Mer, sans dépendre du Ministère de la France d'Outre-Mer, constitue un réelle nouveauté.

Toutefois, ces ambitions doivent être soutenues par des moyens appropriés. Il faut que l'I.G.N. plaide sa cause avec énergie. Son administration démontre l'utilité d'une bonne cartographie. Sans celle-ci, il n'est pas possible d'effectuer de façon rationnelle les prospections géologiques, les recherches de gisements minéraux, de pétrole, les études de voies de communication, les études de captation de l'énergie hydraulique, les études d'irrigation ou d'assèchement, les localisations de peuplements forestiers, le déplacement des isolés ou des détachements, etc. L'I.G.N. rappelle la faiblesse de la cartographie de certains territoires : A.E.F., Guyane A.O.F., Madagascar, Côte française des Somalis, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Réunion, Antilles, etc., tout en reconnaissant l'effort appréciable qui a été consenti en Indochine.

Il faut trouver des moyens financiers, mais aussi convaincre les opérateurs de tenter l'aventure. Dans une brochure concernant l'A.E.F. (zone des savanes), on peut lire : « il n'est pas de pays au monde dont le français moyen se fasse une idée plus fautive, plus absurde, que l'A.E.F. Le mot Afrique équatoriale évoque pour lui l'image terrifiante d'un pays torride, marécageux ou désertique, inhumain, où seuls peuvent aller s'établir des aventuriers et des repris de justice. Il s' imagine que l'Européen y est exposé à d'affreux dangers, de la part des bêtes sauvages, des fauves, des serpents, des crocodiles, qu'on y est assailli par des légions d'insectes abominables et dégoûtants (scorpions, araignées, moustiques...), qu'on y est exposé sans défense à de graves maladies. Il s' imagine d'autre part que l'Européen y vit

dans des conditions tout à fait étranges, fondamentalement différentes de celles de la métropole, et que ce serait faire preuve d'une témérité extraordinaire d'y emmener femmes et enfants. Tout cela est faux, ou tout au moins ridiculement exagéré ».

Comme en métropole, la photographie aérienne va être un auxiliaire indispensable pour l'extension des levés cartographiques. Les résultats obtenus en moins de vingt ans, comme on peut les percevoir dans le catalogue des cartes en service en 1962, sont vraiment à la hauteur des ambitions initiales. A cette date, le 1 : 50 000 s'étend à l'ensemble de l'Afrique du Nord, le 1 : 50 000 et le 1 : 100 000 progressent dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, tandis que le 1 : 200 000 se généralise dans ces vastes régions à partir, il est vrai, de levés d'inégale valeur. Carte générale à 1 : 100 000 pour la Côte française des Somalis et Madagascar, à 1 : 50 000 pour les Comores et la Réunion, à 1 : 20 000 pour Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe et la Martinique. Le 1 : 50 000 de la Nouvelle-Calédonie est en cours de publication, et celui de la Guyane en voie d'établissement.

L'indépendance des anciens territoires français modifie les conditions de réalisation de cette oeuvre importante. La France conclut des accords d'assistance technique avec les nouveaux Etats et l'I.G.N. continue d'effectuer des levés grâce à ses annexes d'Alger, Brazzaville, Dakar, Tananarive et Yaoundé, ou à des missions temporaires de courte durée.

Avec la formation d'instituts géographiques nationaux, la situation actuelle est bien différente. Il faut souligner l'intérêt de l'enseignement donné par l'Ecole nationale des sciences géographiques, qui fonctionne dans les bâtiments de l'I.G.N. dont elle dépend. Cette institution est largement ouverte vers l'étranger ; en 1984, le Directeur général de l'I.G.N. rappelait que, depuis sa création en 1941, elle avait formé 1500 élèves étrangers venant de 80 pays différents. D'autre part, les perspectives offertes par SPOT pour des régions mal ou peu cartographiées, où les couvertures nuageuses peuvent retarder considérablement les opérations de la cartographie traditionnelle, sont très prometteuses. Un nouveau chapitre de la cartographie du monde est ouvert.